

Formulaire d'inscription au régime de prélèvements automatique

Conditions

1. Pour révoquer la présente autorisation, je dois remettre un avis écrit à la Société au moins 30 jours avant la date de révocation.
2. La Société prendra les mesures nécessaires pour assurer des retraits pour un montant fixe à une date fixe et selon un cycle fixe, tel qu'il est indiqué dans le Tableau des paiements préautorisés. Tout changement sera précédé d'un avis écrit au moins 10 jours avant la date d'entrée en vigueur par la Société.
3. Tous changement aux renseignements sur le compte fournis dans la présente autorisation, avant la date d'échéance du retrait préautorisé, sera fourni par écrit à la Société.
4. Je reconnais (nous reconnaissons) que la banque n'est pas tenue de vérifier que le retrait a été effectué conformément aux détails de l'autorisation, notamment en ce qui concerne le montant et la fréquence des paiements.
5. Je reconnais (nous reconnaissons) que la banque n'est pas tenue de vérifier l'objet du paiement pour lequel le retrait a été effectué pour la Société.
6. Je reconnais (nous reconnaissons) que tout paiement avec insuffisance de fonds (NSF) devra être payé immédiatement, en plus d'un frais d'administration de 50\$.
7. Je peux (nous pouvons) contester un retrait préautorisé dans les circonstances suivantes :
 - i) le retrait préautorisé n'a pas été effectué conformément à la présente autorisation;
 - ii) la présente autorisation a été révoquée;
 - iii) le retrait a été porté au mauvais compte en raison d'une erreur touchant les renseignements sur le compte fournis par la Société.

Je reconnais (nous reconnaissons) que, pour être remboursé(s), je dois (nous devons) remplir une déclaration attestant que (i), (ii), ou (iii) a eu lieu et que je dois (nous devons) la présenter à l'institution financière où se trouve mon (notre) compte, dans les 90 jours.

Je reconnais (nous reconnaissons) qu'une demande de remboursement fondée sur le fait que l'autorisation de la Société a été révoquée est une question à régler uniquement entre moi (nous) et la Société lorsqu'un retrait est contesté après 90 jours.

8. Le compte duquel la Société est autorisée à faire des retraits est indiqué ci-après. Un chèque annulé ou document officiel de votre institution financière, le cas échéant, pour ce compte et est annexé à la présente autorisation.

S'il vous plaît, indiquer le nom du destinataire ou les noms des destinataires pour le reçu d'impôt	
Parent ou tuteur 1	
Parent ou tuteur 2	
Adresse	
Ville, province et code postal	Téléphone
Institution financière	
Adresse de l'institution	
Numéro de compte	
Type de compte (chèque ou épargne)	
Adresse courriel (sera utilisé pour toute communication par rapport à votre compte ainsi que l'envoi du reçu d'impôt, si applicable)	

Veillez SVP inclure un chèque annulé ou un document officiel de votre institution financière avec ce formulaire

9. Toutes les personnes dont les signatures sont requises pour ce compte ont signé la présente convention.
10. J'autorise (nous autorisons) la Société à faire des retraits sur mon (notre) compte auprès de la banque, pour les fins indiquées ci-dessus.
11. Toutes modifications futures de cette convention bancaire DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES à CCEA: 15, rue Inglis, Sydney N.-É. B1P 7C6 ou par courriel brinsdesoleil@gmail.com

Signature autorisée : _____ Date : _____

Signature autorisée : _____ Date : _____